

Le Président

A l'attention de :
Président-e-s des Clubs de Voile du Grand Est
Président-e-s des Comités Départementaux
Membres du Conseil d'Administration de la LVGE

Metz, le 13 mars 2020

Objet : COVID-19 / report des manifestations nautiques et activités de groupe

Madame, Monsieur,

En application des recommandations du Président de la République, des mesures décidées pour éviter la propagation du COVID-19, et après consultation du Bureau Exécutif de la Ligue de Voile du Grand Est, je souhaite porter à votre connaissance les mesures prises ce jour par la FFVoile, et vous remercie de bien vouloir les prendre en compte et les respecter :

- Report de toutes les compétitions et manifestations nautiques organisées sur le territoire du Grand Est à compter du samedi 14 mars 2020 et jusqu'au 5 avril inclus,
- Suspension de toutes les activités de groupe (entraînements, stages, pratiques de loisirs, voile scolaire...) ou réunions qui pourraient être de nature à propager le virus.

Ces mesures pourront faire l'objet d'une décision ultérieure de prolongation par la FFVoile.

Je vous invite également à vous renseigner auprès de la Préfecture de votre département ou de toute autre autorité locale afin de connaître les arrêtés et dispositions spécifiques de votre territoire.

Cette crise sanitaire, inédite en France et dans le monde, nécessite que chacun, à notre niveau de responsabilité, nous appliquions et faisons appliquer ces mesures de protection de la santé de nos familles et de nos proches.

Je reste, ainsi que les élus de la Ligue, à votre disposition pour vous aider dans les démarches de report ou d'annulation de vos compétitions, ainsi qu'à votre écoute dans cette période difficile pour tous et pour la pratique de notre sport en particulier.

Je sais pouvoir compter sur vous tous.

Le Président de Ligue de Voile du Grand Est

Jean-Christophe COUR



Informations complémentaires sur www.ffvoile.fr